



## BULLETIN D'INSCRIPTION - CNGE Formation 2010

Merci de remplir un bulletin par séminaire et  
de le renvoyer à L'ORGANISATEUR de la formation.

Nom du séminaire choisi	Date	Lieu de formation

Nom :

Prénom :

Année de naissance :

N° ADELI :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

Portable :

Adresse électronique :

Votre cachet

Si cette formation est agréée FPC, souhaitez-vous que nous retenions une chambre ? (Nuitée entre les deux jours de formation, éventuellement la veille, selon le barème FPC, pour un participant éloigné de plus de 60km du lieu de formation)

oui

non

### IMPORTANT : DOCUMENTS A ENVOYER A L'ORGANISATEUR DU SEMINAIRE

**Conformément à la réglementation, l'adhésion au CNGE pour l'année en cours est nécessaire pour toute participation à une formation.**

Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception du dossier complet par l'organisateur.

- *bulletin d'inscription* rempli
- *feuille de soins annulée*
- *chèque de caution à l'ordre du CNGE de 250 €* (rendu le jour de la formation, encaissé en cas d'absence)
- *attestation d'adhésion* de l'année en cours à l'ordre du collège des généralistes enseignants local
- pour les **formations FAF** seulement, l'attestation de cotisation à la formation professionnelle Urssaf (851c)

Frais d'adhésion au collège des enseignants :

- Membre Actif \* CNGE généraliste enseignant : 120 € + part régionale
- Membre Sympathisant CNGE non généraliste enseignant : 60 € ± part régionale
- Médecin Junior (moins de 5 ans post DES) : 40 € ± part régionale

(\*) La cotisation de Membre Actif ouvre droit à des tarifs préférentiels (Cf. bulletin d'adhésion du CNGE).

Pour les adhérents au CNGE, les formations sont gratuites.

Pour les non adhérents, les frais d'inscription sont de: 250 € à titre individuel (hors formations agréées)  
500 € pour les institutionnels.

Les inscriptions sont considérées comme définitives 15 jours avant la date de la formation. Aucun remboursement ne sera effectué passé ce délai.

**COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR ET RENSEIGNEMENTS sur [www.cnge.fr](http://www.cnge.fr)**